

Convocation du Conseil Municipal

M. M. les Conseillers Municipaux se réuniront à la Mairie à 8 heures 1/2 du matin, le dimanche 15 Octobre, au lieu ordinaire de leurs séances.

Ordre du jour :

1. - Budget primitif de 1934
2. - Service vicinal. - Budget primitif de 1934
Budget des ch^{ms} ruraux reconnus.
3. - Acquisition d'immeubles
4. - Construction d'une cale à la chaussée
5. - Affaires diverses
6. - Etat des cotés irrécouvrables
7. - Répartiteurs pour 1934. - Liste de présentation,
8. - Allocations militaires
9. - Assistances.

Reçu, le 8 Octobre 1933
L. Haug
M.

Conseil Municipal

Séance du 15 Octobre 1933

L'an mil neuf cent trente trois le quinze du mois d'Octobre à huit heures 1/2 du matin, le Conseil municipal dûment convoqué par M. le Maire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Rivière, Maire.

Présents : M. M. Gar, Marullier, Marchais, Rivière, Guerin, Caugeron, Hervoand, Chiéfaire, Jutand, Fabrice, Passis, Brionneau, Pavn, Marche, Beau, Ricou, Chauvelon, Baudin, André, Coispien, Barreau, Lefort, Baudin, Arthur & Joubert.

Absents : M. M. Jorin, Carobereau, Roger, Guibert & Leboeuf excusés.

Mr. Guérin est nommé Secrétaire
Le Procès-verbal de la dernière réunion
est lu & adopté sans observations

Budget primitif
de
1934

Monsieur le Maire soumet au Conseil
Municipal le budget primitif de 1934 dressé par
lui de concert avec la Commission des Finances
et appuyé de tous documents utiles propres à jus-
tifier ses propositions :

Le Conseil Municipal après avoir discuté article
par article et consigné le résultat de ses votes
au tableau ci-après a soumis à l'approba-
tion de Mr le Préfet, a arrêté comme suit :

Les recettes tant ordinaires qu'extraordinaires
à la somme de : 1.479.544.66

Les dépenses tant ordinaires qu'extraordinaires
à la somme de : 1.479.367.84

En conséquence et la valeur du centime étant
de : 1080.73, le Conseil Municipal vote
pour 1934, les impositions énumérées ci-après :

N° du budget	Objet	Nombre de centimes votés	Produit	Annuités dûes en 1934
5	Cinq centimes sur les centimes foncière - mobilière	5	2750.27	
6	Entretien du garde-champêtre	18.10	19560.00	
7	Assistance aux Vieillards	32.40	35015.00	
8	Assistance médicale gratuite	152.70	165028.00	
9	Assistance aux familles nombreuses	0.40	432.00	
10	Assistance aux femmes en couches	1.40	2053.00	
10 ^{bis}	Protection de la Santé publique	5.50	5944.00	
10 ^{ter}	Centimes pour insuffisance de revenus	121.70	131526.00	
11	Centimes spéciaux pour chemins vicinaux	0.40	473.00	
61	Remboursement de l'emprunt de 70.000 ^t	3.70	3998.00	3954.72
62	de 14.500	1	1080.00	1101.68
63	13.600	0.60	756.00	768.34
63 ^a	200.000	15.50	16751.00	16729.54
63 ^b	600.000	40.10	43327.00	43359.56

Annexé à
avec le budget de
1934 de Mr le Maire

63 ^c	Remboursement de l'emprunt de 11.400 ^t	0.70	756	763.54	
63 ^d	"	830. ans	49.70	53712	53706.66
63 ^e	"	60. ans	3.60	3890	3904.54
63 ^f	"	100. ans	5.30	5727	5690.74
63 ^g	"	27.770	"	"	999.98
63 ^h	"	159.049	"	"	10291.56
63	"	178. ans	"	"	7800.
66	Creusement de terrains	7.40	7997		
68	Service de chômage	78.50	84838		
Total		544.80	586117.27		

Le conseil vote en outre 3 journées de prestations pour les chemins vicinaux et 1 centime sur le principal de la contribution des patentes.

Taxes municipales
Renouvellement -
Sur la proposition de M^r le Maire, le conseil maintient pour 1934 les taxes suivantes:
1^o Licence à la charge des commerçants de boissons en détail : 22.50
2^o Base de : 10% sur les véhicules automobiles, motos
parc. 237

Taxe sur le colportage
Le Conseil renouvelle pour 1934 la taxe sur le colportage dont le tarif est fixé comme suit:
1^o 1^t franc par jour si les objets offerts à la vente sont transportés par voiture automobile ou attelé.
2^o 0.50 franc par jour si les objets sont transportés : soit par baladeuse, soit par brancette, soit à dos d'homme ou à bras.
Cette taxe sera perçue par le garde champêtre de la Commune.

Service Vicinal
Budget primitif de 1934
de 1934
M^r le Maire communique au conseil le budget primitif de 1934 du Service Vicinal.
Le conseil municipal après en avoir délibéré.
Vu la loi du 21 mai 1836
Vu les propositions présentées par M^{rs} les Ingénieurs du Service Vicinal
Vu l'arrêté de mise en demeure de M^r le Préfet en date du 27 avril 1933
Adopte les propositions de M^{rs} les Ingénieurs du Service Vicinal relativement aux contributions pour les

Chemins de Grande Ouvre

Vote d'inscriptions au budget de la commune des recettes & crédits nécessaires pour le service des chemins vicinaux pendant l'année 1934, le tout conformément aux indications du Service Vicinal

Recettes	Dépenses
160.709 ⁺	111.820 ⁺

Budget des chemins vicinaux reconnus

Le Conseil vote le budget des chemins vicinaux reconnus tel qu'il est présenté par M. S. Trupinier du Service Vicinal

Ann. 6 1935

Recettes	Dépenses
53.809 ⁺	53.809 ⁺

Construction d'une cale à la Chaussée

M. le Maire expose au Conseil Municipal que la Commission des Travaux Publics a reconnu qu'il était nécessaire d'établir une cale à la Chaussée.

A l'unanimité, le Conseil adopte les vues de la Commission & décide de faire effectuer le travail au printemps prochain.

Etat des côtes irrécouvrables

Le Conseil municipal donne un avis favorable à l'état des côtes irrécouvrables comprises dans les rôles de l'année 1932

Ann. 6 1935

Prestations chiens	1759 ⁺
	410 ⁺

Cimetière. Aggrandissement

Le Conseil municipal après avoir pris connaissance du rapport de M. le D. Bureau décide d'acquiescer la totalité du terrain Montagnon, mais il s'engage à n'affecter actuellement pour le Service des inhumations que le quadrilatère A. B. C. D. porté sur le plan annexé au rapport du géologue; l'autre partie du terrain ne sera réhabilitée que lorsque le Service d'eau de la Ville de Nantes desservira le quartier avoisinant

Ann. 6 1935

Le Cimetière.

Affaires Diverses

budget
avis et
1934

— Groupe Sportif ouverts des Couets. Comme suite à la demande formulée par cette Société, le conseil décide d'inscrire au budget additionnel de 1934 une subvention de 100 +.

travaux le 20/3

Lettre de M^{lle} Brunneau. Le Conseil municipal après avoir pris connaissance du rapport de M^{lle} Brunneau Directrice de l'École publique des filles de Pont-Roussau, demande à M^r le Ministre, la création du 10^e poste à l'adite école, mais à la condition expresse que la Commune ne soit pas mise dans l'obligation de construire pour l'instant, un autre local.

Lettre du Président de l. N. C. F. M^r le Maire donne lecture au Conseil d'une lettre de M^r le Président de l. N. C. F au sujet de l'achat à la commune d'un terrain pour édifier une Salle de réunion.

Le Conseil municipal est d'avis d'étudier la question & renvoie pour décision à la prochaine réunion.

Pétition Guymard. M^r le Maire communique au Conseil une pétition de M^r Guymard des Mahaudières au sujet de l'établissement d'une voie de dégagement de l'abattoir à l'hôtel du cheval blanc.

Le Conseil municipal s'occupe de cette question depuis longtemps & M^r le Maire fera des démarches auprès de la Préfecture pour savoir quelle serait la part du Département & de l'Etat dans la création d'une nouvelle voie Nationale.

Pétition des habitants de la Sermonvière. M^r le Maire donne lecture d'une pétition des habitants de l'opittement de la Sermonvière au sujet de

L'installation d'une borne fontaine à l'extrémité de
la nouvelle canalisation de la rue de la Sèvre, au-
près de la maison hospitalière
Renvoyé pour étude.

Lettre de M^r le Préfet au sujet de l'érection d'un monument
à la mémoire des membres du Service de Santé Mort pour la France
Demande de souscripteurs.
Rejeté.

Electricité. - Lettre de la S. N. E. -

M^r le Maire communique au Conseil le
projet d'établissement & d'extension des canali-
sations électriques sur le territoire de la Com-
mune de Roffé.

Après en avoir délibéré le Conseil
décide de renvoyer cette affaire à une séance
ultérieure.

École de Rayon. Durieux. M^r le Maire est heureux
d'annoncer au Conseil que l'École comporte
150 élèves et que le Ministre vient de faire la
nomination de 2 maîtres pour compléter les
postes vacants. Il indique les démarches
qui ont été nécessaires pour arriver à l'ouverture
du groupe à la date du 2 Octobre.

Bateaux de Bretemme. Il ressort du rapport
fourni par M^r Lervéjan, régisseur du Service des
bateaux, que le bénéfice pour l'exercice 1933 oscille
entre 20. et 25 000 francs.

La question d'achat des pontons, demandée par
M^r Chiffaino est à l'étude, une entrevue aura lieu
à ce sujet avec M^r le Directeur de la Compagnie de Navi-
gation.

Planches Buntin & Chauvelon. M^r le Maire prie les
2 Conseillers municipaux de lui fournir un petit
rapport concernant leurs demandes. (Installation)

de lampes électriques)

Répartiteurs pour
1934
liste de présentation

Mairie le Maire invite le Conseil Municipal
à se conformer à la loi. faire ses
propositions en vue de la nomination des répartiteurs
pour 1934

Le Conseil désigne:

1^{re} partie
Répartiteurs titulaires

hors Commune

- 1^{er} Marchand Jean 1873 entrepreneur Mouff
- 2^o Hervoast Eugène propriétaire 2 Maulois
- 3^o Corbiveau Antoine horloger Hautelle
- 4^o Lefort Paul employé Chausse
- 5^o Huet Joseph propriétaire St Louis
- 6^o Jaumate Pierre Cultivateur Carrié

de la Commune

hors Commune

- 1^{er} Berlet Jean propriétaire Sorinière
- 2^o Aubin Jean 1873 bouvier Nantes St Clair
- 3^o Bouchard Emile propriétaire Sorinière
- 4^o Corbiveau Armand " Boujeunais Les Carols

2^e partie

Répartiteurs suppléants

de la Commune

- 1^{er} Héraud Louis propriétaire Chapelier
- 2^o Pincou Ferdinand Cultivateur Chapelier
- 3^o Hanon Eugène Fort 4^e en route Blanche
- 4^o Corbiveau Lucien capitaine Hautelle
- 5^o Ollivier Gilles propriétaire rue Puits Baroy
- 6^o Derriand Henri vireux Meunier

hors Commune

- 1^{er} Dupré Pierre propriétaire Nantes rue Bergeon
- 2^o Aubin Yvonne Cultivateur Boujeunais 1^{er} rue Croix
- 3^o Figureau Pierre " Fort St Martin Champsonne
- 4^o Lamalot Elise propriétaire Nantes H rue Franklin

Construction des chemins
ruraux N^{os} 3 et 7

M. le Maire expose au Conseil Municipal que les
crédits de 29 209 + provenant de l'exercice des prescrip-
tions sur les dépenses vicinales est inscrit au budget
de 1934 pour construction de chemins ruraux.
Le chemin rural N^o 3 du Grand-clos est en l'acome

Il vote un crédit de 18400^f à prélever sur l'exercice des prestations et

sur une longueur de 497^m
Le chemin rural N° 7 de la Sambornière est en lacune sur une longueur de sur lesquels 145^m ont été terrassés & où il ne resterait plus qu'à faire l'empierrement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de terminer en 1934 le chemin rural N° 3 ainsi que la partie en construction du chemin rural N° 7, & sollicite en outre une subvention départementale & l'autorisation d'exécuter les terrassements en régie

Voie à l'alignement du Chemin 5^e du Com. N° 58 à la Blanche

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a présenté M. M. Marchais Alphonse, Sarpin Danahin & M. J. J. Marchais pour la cession des immeubles en saillie sur la voie publique à la Blanche sur le chemin 5^e Com. N° 58, en portant la largeur du chemin à 10 mètres.

Ces cessions seraient faites moyennant la somme de : 2500^f à M. Alphonse Marchais 3000^f à M. Sarpin et 10.000^f à M. J. J. Marchais Total 15.500^f sur lesquels il y a lieu

d'employer une subvention départementale de la même soit : 7.750^f. Il resterait 7.750^f à la charge de la Commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ces offres & demande l'autorisation lorsque le plan d'alignement modificatif de la parcelle sera approuvé.

L'autorisation d'acquiescer ces immeubles en portant la largeur du chemin à 10 mètres. Il sollicite une subv. dep. et la dispense de purge des hypo. théques pour l'acquisition Marchais Alphonse.

Chemin N° 7. Acquisition terrain de Breteschi

M. le Maire expose au Conseil qu'il a accepté de céder à la Commune, la partie d'un terrain situé au Port au Bli en bordure du CVO N° 7 & en saillie sur l'alignement, moyennant la somme de 1000^f pour une superficie de 9^m 72

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette offre & demande l'autorisation d'acquiescer avec dispense de purge des hypothèques

Il sollicite en outre une subvention départementale La part de la Commune sera prélevée sur l'art 110

Annexes 300
2
Sera le 30 mai 1934 avant après délib.

du budget de 1934

Echange d'Orfeuille.

M^r le Maire soumet au Conseil Municipal le dossier d'échange de la partie de l'ancien chemin rural de Maupertuis situé entre les propriétés Betteau et d'Orfeuille et ayant une superficie de 70 m² contre un terrain appartenant à M^r d'Orfeuille, d'une contenance de 54 m² pour permettre l'accès au puits.

Le chemin à aliéner est devenu inutile par suite de la construction du chemin rural reconnu N^o 12, de Maupertuis; il aboutit au niveau de la Balinière et ne peut que permettre l'accès à un puits situé à son extrémité Est. Il est encrassé, de peu de largeur et à peu près impraticable. L'accès au puits sera beaucoup plus facile dans la parcelle à acquiescer à M^r d'Orfeuille. L'échange serait fait sans suite ni retour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande l'autorisation d'échanger le terrain en question.

Demandes d'allocations militaires.

M^r le Maire dépose sur le bureau les demandes d'allocations militaires.

M^{me} Urbain né Margault, épouse
avis favorable

M^{me} Fayot né Coujet, rue P^o 39
avis favorable

Lemelle Alexandre, Polverière
avis favorable

M^{me} Normandin né Lercham, rue E. Blandin
avis favorable

M^{me} Corbincau né Guéroux, Hark R.
avis favorable

M^{me} Carré né Lucas, rue Nat^o 3
avis favorable.

M^{me} Visarneau, rue Girardeau, Rayon,
avis favorable

M^{me} Audubon né Giraudet, 9^e clas
avis favorable.

pour le
28/12

2

franç. h
23/12

Assistance aux Vieillards.

M^r le Maire dépose sur le bureau toutes les demandes d'assistance faites en conformité de la loi du 14 juillet 1905, lesquelles ont déjà été examinées par le Bureau de Bienfaisance :

Savoir :

- 1^o M^{lle} Milsandean veuve Boutin, résidant à Beauvallon au Tertan, admise pour 30⁺
- 2^o M^{lle} Beure veuve Guicau, supprimée, résumée avec son mari
- 3^o M^{lle} Lefèvre épouse Périard, au Chêne Galo, admise pour 25⁺
- 4^o M^{lle} Guinaud Ludovic au Port au Blé admise pour 10⁺
- 5^o M^{lle} Jean Auguste, au Port au Blé, admis pour 35⁺
- 6^o M^{lle} George Paul, veuve Jureauuf
non admis
- 7^o Vriand Pierre, rue Chais Log Durand
non admis
- 8^o Hubert veuve Dumoulin, à la Haute-He
admise pour 30⁺
- 9^o Auguste Berthe, à Cretemault, admise pour 50⁺
- 10^o Sochas Celestin, au Chêne-Creux admis pour 20⁺
- 11^o Lefol Paul, à la Croisartière admis pour 50⁺
- 12^o M^{lle} Salmon veuve Charpentier Félicie
1 rue du Jardin des Plantes, admise
- 13^o Charrier Ernest, à la Bauche, admis pour 20⁺
- 14^o Leroux veuve Piar, à la Haute-He,
non admise
- 15^o Piar veuve Babolet, rue du Puits Mary admise pour 5 francs
- 16^o Vissemeau Antoinette, à l'Église Duvivier,
non proposée pour l'hospitalisation

Com. 223/1903

assistance aux femmes
en
couches

M^{re} L. Marie Auimet au Conseil les dossiers concer-
nant les demandes d'assistance aux femmes en couches.

1^{re} M^{me} Urbain ne Chevier Anna aux Chapelles
admise

2^e M^{me} Cormerais ne Bachellier, aux Chapelles
admise

3^e M^{me} Bougis ne Chavelon au Bourg
admise

4^e M^{me} Floreau ne Erénas, à Grentevault
admise

5^e M^{me} Jarreau ne Renaud, rue Eglise pol.
admise

6^e M^{me} Jarraud ne Perrochaud, à la Traisinière
admise.

7^e M^{me} Grain ne Gautier ne Nat^e 80
ajourné

8^e M^{me} Lorand ne Priaul, Chapelles,
admise

9^e M^{me} Denis ne Leyaube champ de bois
admise

10^e M^{me} Calohart ne Freugnet au Bas Landreau
admise

11^e M^{me} Roland ne Lorandean, rue de Sire,
admise

12^e M^{me} Bahaud ne Berranger à Maupertuis
admise.

13^e M^{me} Liot ne Lucas, au Landreau
admise

14^e M^{me} Crochet ne Cury, à la Cochère,
non admise

15^e M^{me} Roche ne Leparoux, à Maupertuis
admise

16^e M^{me} Berranger ne Brechet à la Morinière
admise

17^e M^{me} Moreau ne Choblet aux Oulmés
(non Jarraud) admise

18^e M^{me} Corchon ne Pirsart, à la Morinière
admise

19^e M^{me} Morveau ne Corbican à la Forêt

M^{me} L. Marie Auimet

admis

20. M^r Conan né Faubertan, à la Petite
Lande, non admis21. M^r Galas né Olivier à la Blotière
non admis

Carbailliet / Marchais / Mervan / Fabrice
 Joutier / Jume / Bossin / Andromède
 Marchand / Mareau / Faullebert / Rivet
 Arthur Bach / Bouët / M. J.

Convocation du Conseil Municipal

M^{rs} les Conseillers Municipaux se réuniront à la
Mairie à 7 heures 1/2 du matin, le dimanche 10 Décembre
au lieu ordinaire de leurs séances

Ordre du jour

1. - Affaires diverses. -
2. - Electricité. Extension du réseau de distribution. -
3. - Service des Bateaux. - Acquisition de matériel. -
4. - Aliénation de terrain au chêne-Creux. - Résultat de l'enquête. -
5. - Fournitures scolaires 1934. - Crèche. -
6. - Emprunt de 180.000^f. - Remboursement de 12 obligations. -
7. - Fonds de chômage. - Ouverture de crédits. -
8. - Listes électorales pour 1934. - Désignation des délégués
9. - Création de foire à Breillevin. - Avis du Conseil
10. - Demandes d'allocations militaires
11. - Assistances.

Reçu le 3 Décembre 1933

Le Maire

M. J.